

## Une délégation parlementaire en visite à la MDPH 77



**Dans le cadre du projet de loi sur le handicap porté par Aurélien Pradié, le député du Lot s'est rendu ce lundi 27 septembre avec une délégation parlementaire à la Maison départementale des personnes handicapées de Seine-et-Marne à Savigny-le-Temple, exemplaire sur le plan des délais de traitement des dossiers. Le président du Département Jean-François Parigi les a accueillis pour cette visite en compagnie d'Anne Gbiorczyk, vice-présidente en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale, et de Bernard Cozic, vice-président en charge des solidarités.**

Aurélien Pradié, qui a fait du handicap un sujet majeur de son engagement politique, avait porté une loi en 2018 sur l'école inclusive. Il souhaite aujourd'hui donner plus de moyens aux personnes porteuses d'un handicap afin de leur garantir plus d'autonomie et d'indépendance. Pour le député du Lot, il était important de venir en Seine-et-Marne car la MDPH 77 fait aujourd'hui figure d'exemple en matière de délais de traitement des dossiers, qui ont été divisés par deux en un an (2020-2021).

Invité par son ancien collègue le président du Conseil départemental Jean-François Parigi, cette visite parlementaire a été suivie d'une table ronde afin d'échanger sur la proposition de loi « pour plus de justice et d'autonomie en faveur des personnes en situation de handicap » portée par Aurélien Pradié. Le texte prévoit notamment l'individualisation de l'Allocation adulte handicapé (AAH) afin de rétablir la justice sociale et l'extension des critères d'obtention de la Prestation de compensation du handicap (PCH) pour l'adapter aux nouvelles formes de handicap. Ces mesures sont très attendues par l'association de coordination handicap Hand-Aura, qui assure le portage du Dispositif intégré handicaps (DIH 77) et du Pôle de compétences

et de prestations externalisées (PCPD) ainsi que par l'Adapei 77 (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales), toutes deux présentes lors de cette table ronde.

*« L'objet de ma visite n'a pas une vocation partisane mais parlementaire. Je suis le rapporteur d'une proposition de loi qui sera débattue le 7 octobre à l'Assemblée nationale. Nous avons l'ambition de faire évoluer l'allocation adulte handicapé et la possibilité de faire évoluer le périmètre de la prestation compensation handicap pour corriger certaines injustices »,* explique Aurélien Pradié, Député du Lot.

Le président Jean-François Parigi, qui souhaite faire du Département de Seine-et-Marne une collectivité exemplaire sur les sujets liés au handicap, s'est dit favorable à ces propositions. Il a toutefois alerté les parlementaires sur le fait que l'Etat devra prendre ses responsabilités en compensant les coûts financiers et humains de ces changements législatifs.

*« L'accompagnement des personnes handicapées est au cœur des priorités du Département de Seine-et-Marne. Nous travaillons ainsi en étroite collaboration avec la MDPH 77 et l'ensemble des acteurs du handicap afin de relever le défi d'une société plus inclusive sur notre territoire. Les personnes en situation de handicap et celles qui les accompagnent doivent pouvoir bénéficier de politiques publiques fortes en matière de solidarités. Nous devons aller encore plus loin pour les aider, tout étant plus attentifs à tout ce qu'elles ont à nous apporter. Développer une société inclusive doit être une priorité à tous les niveaux : État, Région, Département, Commune »,* a déclaré Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard – 06 79 38 52 96 – [anne-laure.boinnard@departement77.fr](mailto:anne-laure.boinnard@departement77.fr)

Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 – [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)